

**Arrêté du 18 mars 2015 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline**

NOR : JUSC1506549A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, R. 822-8 et R. 822-9 du code de commerce ;

*Vu l'arrêté du 19 avril 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre
régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Grenoble ;*

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Grenoble, en date du 3 mars 2015,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Grenoble :

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Cédric RIBEYRE, professeur des universités à la faculté de droit de Grenoble, titulaire, en remplacement de M. Nicolas BORGA, pour la durée du mandat restant à courir.

Mme Stéphane GERRY-VERNIÈRES, professeur des universités à la faculté de droit de Grenoble, suppléante, en remplacement de M. Cédric RIBEYRE, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 18 mars 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE